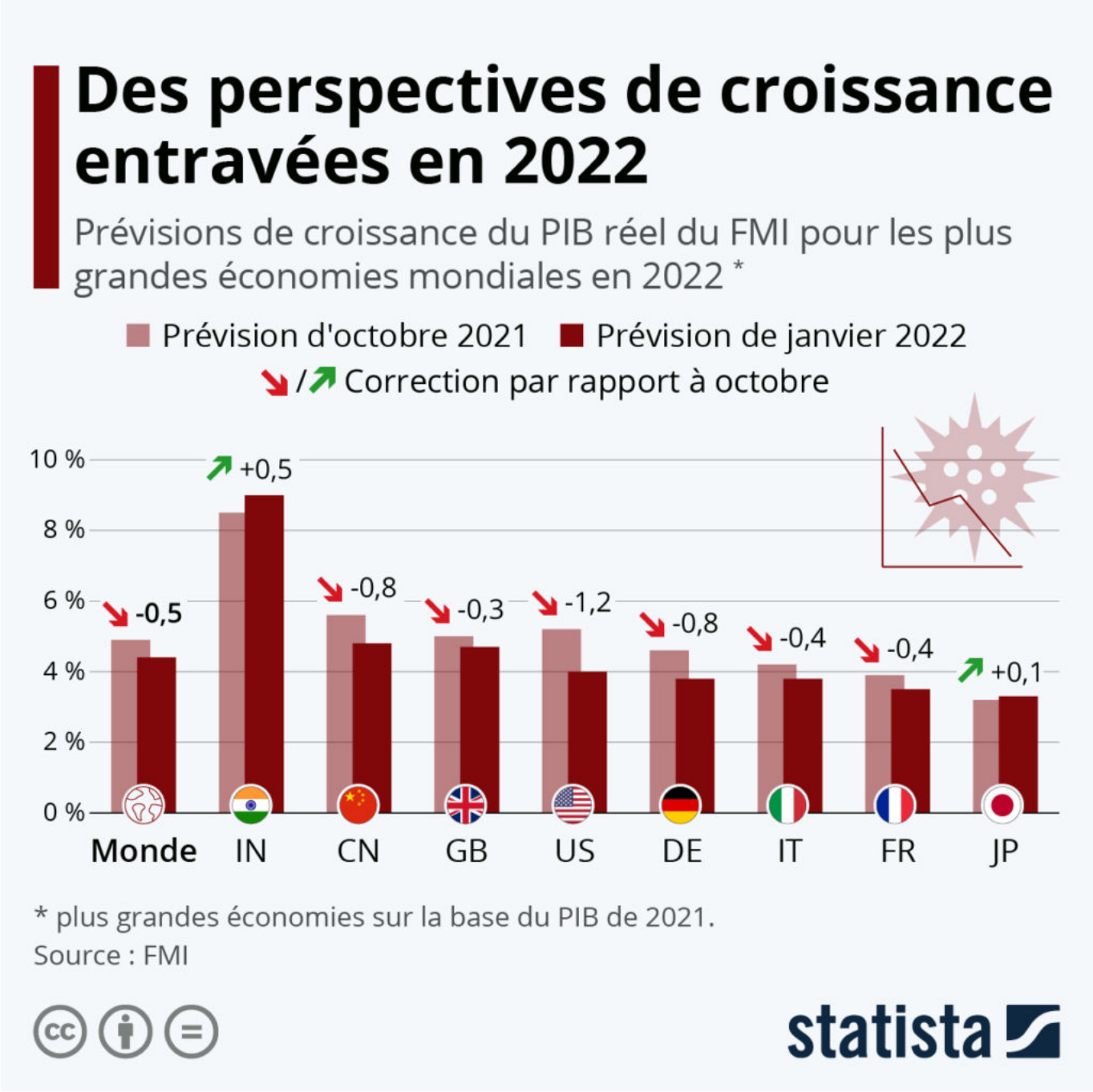
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Économie mondiale : des perspectives entravées en 2022



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Dans ses dernières perspectives sur l'économie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé ses prévisions de croissance en 2022. Les analystes de l'organisation tablent sur une croissance du PIB mondial de 4,4 % cette année, soit 0,5 point de pourcentage de moins que l'estimation faite en octobre 2021. Cette révision est en grande partie due à la décélération des deux principales économies de la planète, pour lesquelles le FMI a nettement revu à la baisse ses chiffres cette année : 4,0 % de croissance pour les États-Unis (en baisse de 1,2 point), et 4,8 % pour la Chine (-0,8 point).

Pour la France, le FMI table sur une hausse du PIB réel de 3,5 % en 2022, en baisse de 0,4 point par rapport aux prévisions d'octobre. La croissance de la zone euro devrait se situer à 3,9 %, soit à peu près au même niveau que celle des États-Unis. Le FMI a en revanche relevé sa prévision de 0,5 point de pourcentage pour l'Inde, pour la porter à 9,0 % cette année, soit l'un des taux de croissance les plus élevés au monde. Il y a également une légère révision à la hausse pour le Japon (+0,1 point).

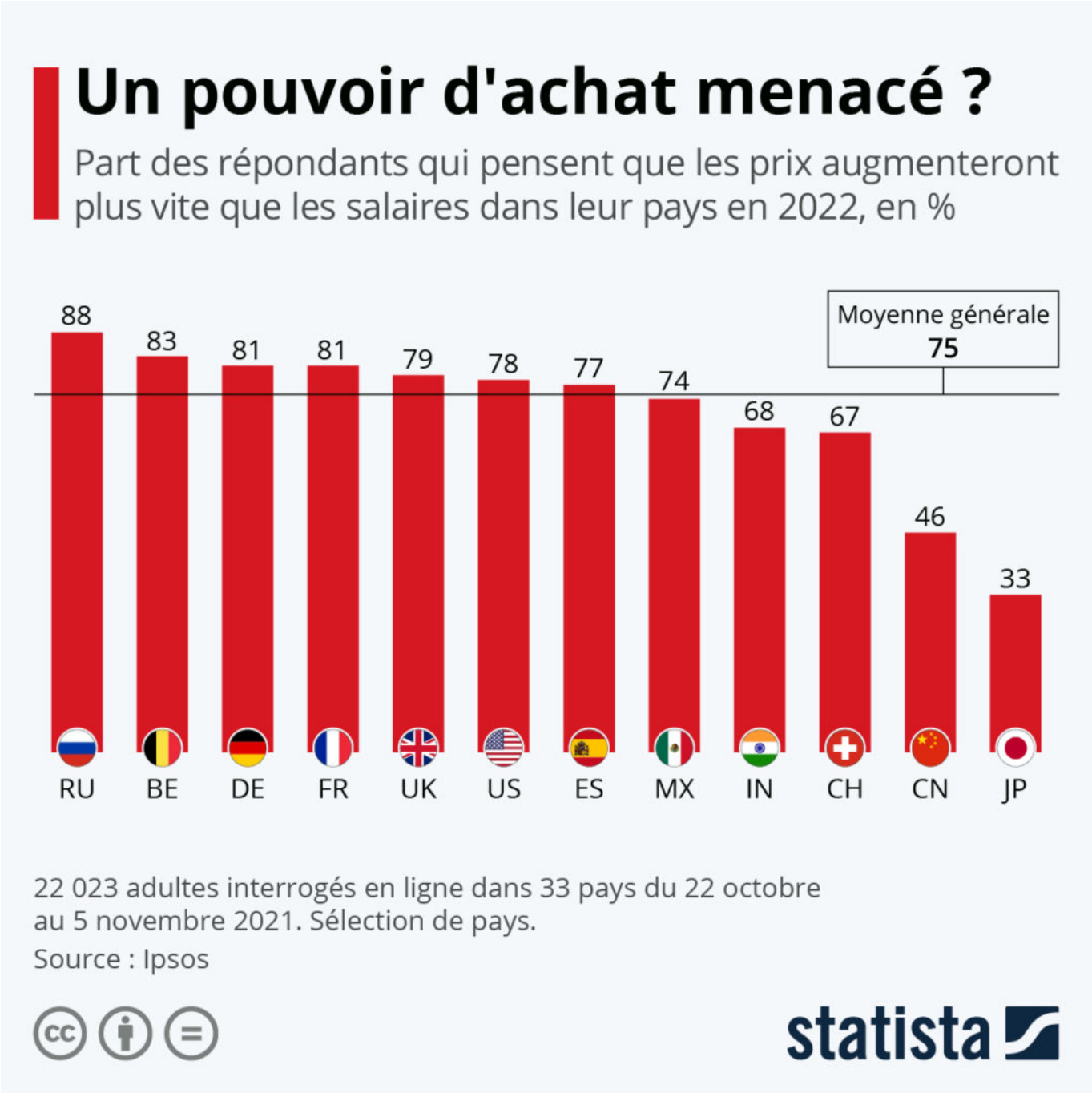
Selon le FMI, l'économie mondiale entame l'année 2022 plus faiblement que prévu jusqu'à présent, ce que l'organisation attribue à une série d'évolutions, comme la propagation du variant Omicron et les réintroductions de restrictions. En outre, la hausse des prix de l'énergie et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont entraîné une aggravation de l'inflation qui affecte la reprise économique dans de nombreux pays. Les difficultés rencontrées par le secteur immobilier chinois et la reprise plus lente que prévu de la consommation en Chine font aussi partie des entraves citées par le FMI en ce début d'année.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le pouvoir d'achat menacé en 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



À quoi faut-il s'attendre sur le plan économique pour l'année 2022 ? Alors que la situation sanitaire et l'arrivée du variant Omicron continuent de faire planer des incertitudes, les économistes s'inquiètent plus particulièrement de l'inflation, qui devrait rester à un niveau élevé au cours des prochains mois. Selon les projections, la hausse généralisée des prix, allant de l'énergie à l'alimentation en passant par les biens manufacturés, devrait stopper la progression du pouvoir d'achat en France cette année. « En 2022, les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

revalorisations salariales ne permettront probablement pas de compenser complètement au niveau individuel l'inflation », estime Emmanuel Jessua, analyste pour l'institut d'études économiques Rexecode.

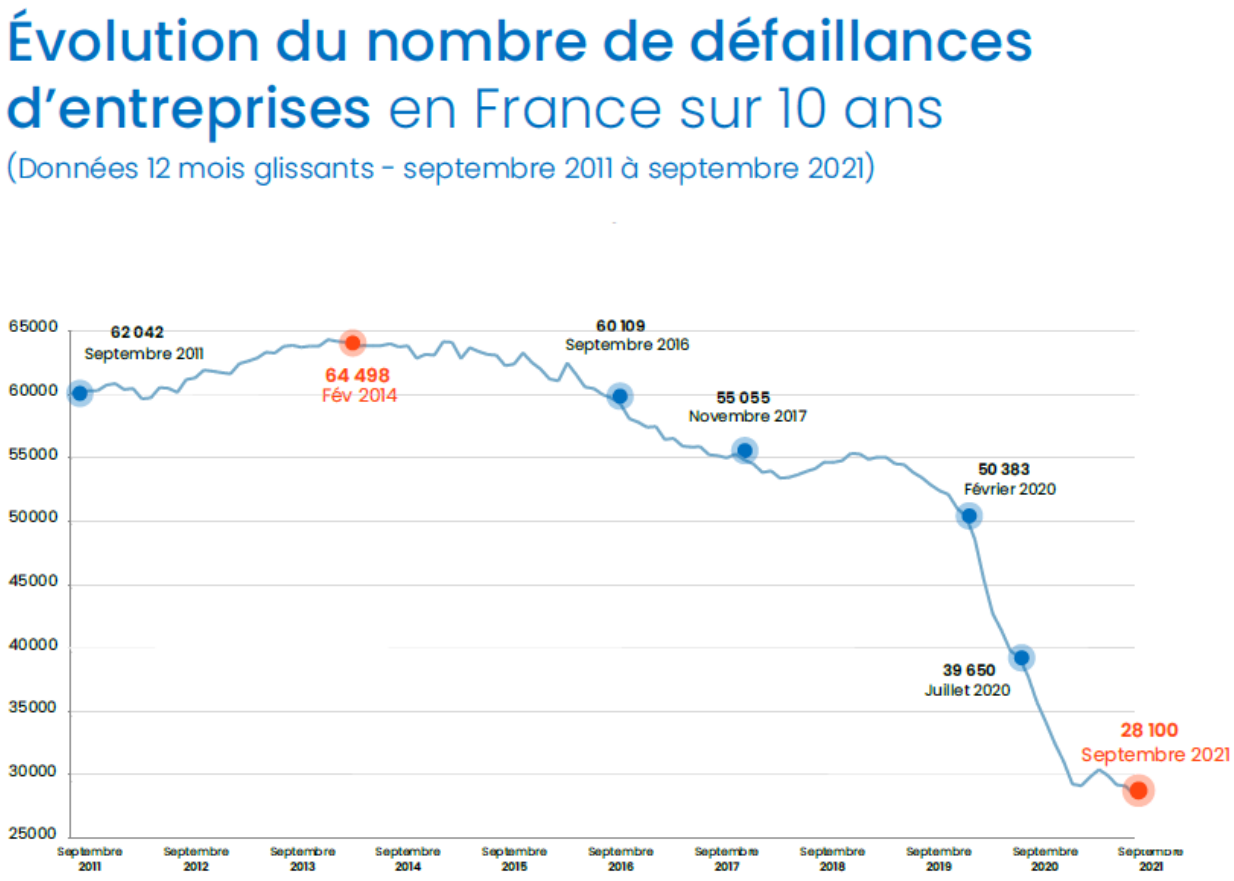
Un sentiment partagé à l'échelle mondiale, comme le met en avant une enquête menée par Ipsos dans 33 pays. En moyenne, 75 % des personnes interrogées entre octobre et novembre 2021 pensent que les prix augmenteront plus vite que les salaires dans leur pays en 2022. Au-dessus de cette moyenne internationale, on retrouve plusieurs économies développées, comme la France (où 81 % des personnes interrogées partagent cette opinion), les États-Unis (78 %), le Royaume-Uni (79 %) et l'Allemagne (81 %). C'est en Russie que le pourcentage de personnes pessimistes quant à l'évolution du pouvoir d'achat est le plus élevé (88 %). À l'inverse, les Chinois et les Japonais semblent moins préoccupés par l'impact de la hausse des prix, seuls respectivement 46 % et 33 % estiment qu'ils augmenteront plus vite que les revenus dans leur pays cette année.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Mais où sont donc passées les défaillances d'entreprises ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Dans sa dernière publication Altares, groupe spécialiste des données sur les entreprises, constate que les chiffres des défaillances d'entreprises en France pour le 3e trimestre 2021 sont toujours orientés à la baisse malgré la crise du Covid. Cependant, si l'ensemble des secteurs résistent biens, certaines activités présentent des signes de fragilité.

Avec le Covid, nombreux étaient ceux qui avaient prédit une recrudescence des défaillances des entreprises. A ce jour pourtant, le raz-de-marée tant attendu n'est pas encore survenu, bien au contraire. Ainsi, avec 5 311 procédures collectives ouvertes (sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire), le recul s'élève en France à -20,8% par rapport au 3e trimestre 2020. Dans le même temps, cette baisse s'établit à -16,6% en Provence-Alpes-Côte d'Azur et à -30,5% dans le Vaucluse. C'est mieux que les Bouches-du-Rhône (+13,4%), la Drôme et les Hautes-Alpes (0%), l'Hérault (-5,9%), l'Ardèche et les Alpes-de-Haute-Provence (-25%), mais moins bien que les Alpes-Maritimes (-36,2%), le Var (-37,9%)et le Gard (-51,1%).
De manière générale à l'heure actuelle, le volume des jugements est deux fois inférieur au niveau d'avant Covid. En Vaucluse, pendant ces 3 derniers mois d'été, on dénombrait ainsi 103 défaillances durant le 3e

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

trimestre 2019, contre 82 lors de la même période en 2020 et 57 pour 2021.

Défaillances et sauvegardes des entreprises au 3e trimestre 2021

Département	Nombre*	Evolution 3e trimestre 2020/2021
Bouches-du-Rhône	346	+13,4%
Drôme	37	0%
Hautes-Alpes	14	0%
Hérault	112	-5,9%
Ardèche	12	-25%
Alpes-de-Haute-Provence	9	-25%
Vaucluse	**57**	**-30,5%**
Alpes-Maritimes	143	-36,2%
Var	110	-37,9%
Gard	46	-51,1%

**Ce nombre intègre les procédures collectives ouvertes (sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire).*

Source : Altares

Un mouvement entamé dès 2019

« Depuis le printemps 2019, soit un an avant le début de la crise sanitaire, le nombre des défaillances d'entreprises recule chaque trimestre. Un vaccin contre la défaillance aurait-il été trouvé ?, interroge Thierry Millon, directeur des études Altares, Rien n'est moins sûr. Ce 3e trimestre 2021 vient en effet nous rappeler que les règles de l'économie et des échanges commerciaux se rétablissent progressivement au rythme de la fin du 'quoi qu'il en coûte'. Si le volume des défaillances reste deux fois inférieur à celui de 2019, quelques activités présentent tout de même des signes de fragilité. Leurs tensions sont exacerbées par les difficultés d'approvisionnements, de recrutement et la reprise rapide qui alourdit les besoins de fonds de roulement. Un clivage s'opère donc entre les entreprises qui terminent 2021 avec un niveau de trésorerie solide, au prix d'un endettement parfois fort, et les entreprises qui manquent déjà de cash pour financer la reprise. »

> **« Une trésorerie solide au prix d'un endettement parfois très fort. »**

Si l'ensemble des secteurs semblent résister à l'échelle nationale, selon Altares « certaines activités présentent des signes de fragilité ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

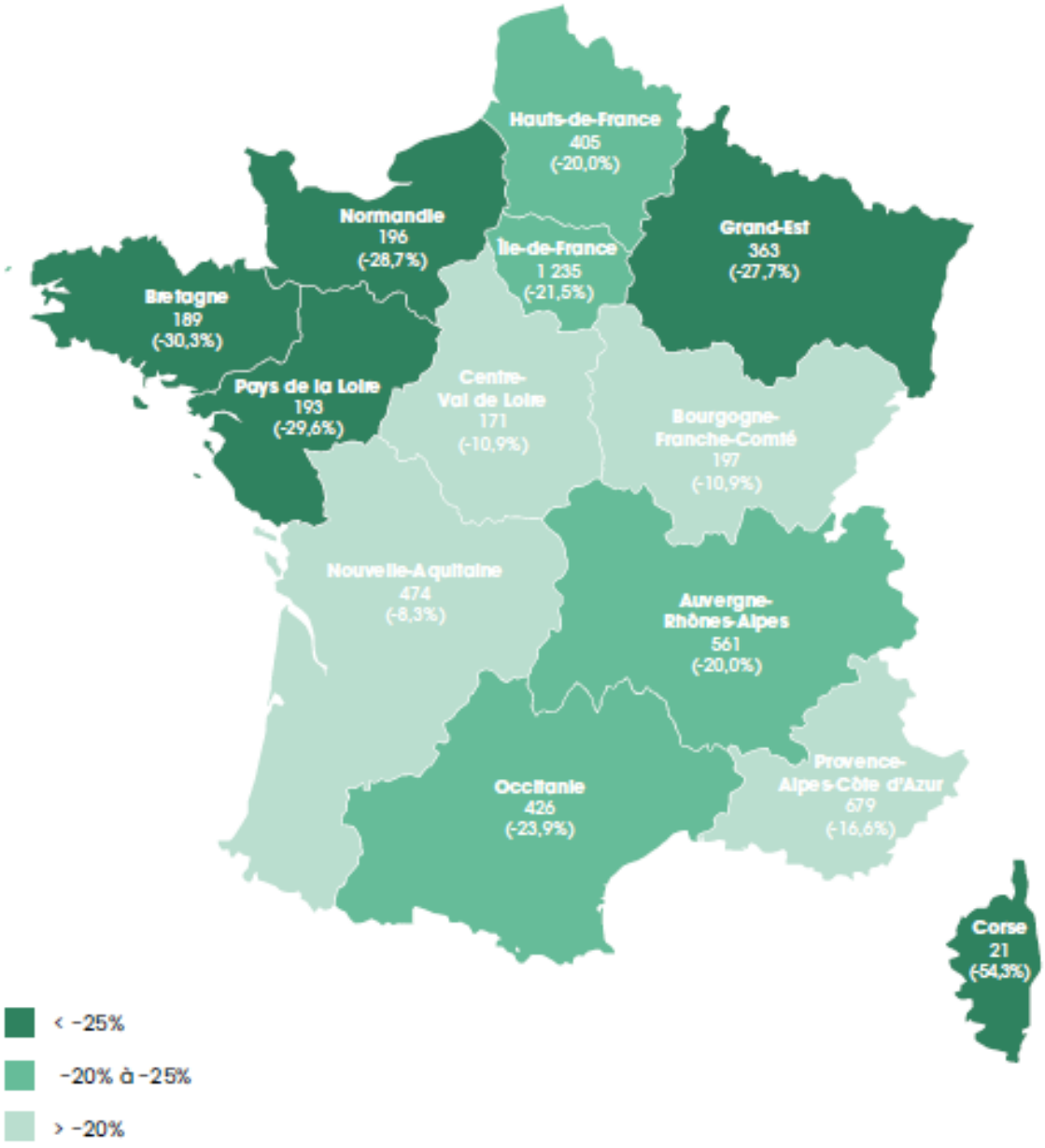
Le bâtiment enregistre une baisse de -20,8% des défaillances. Dans le détail, la tendance est toujours à la baisse pour la construction (-7,5%). Le second œuvre résiste également (-8%) même si le nombre de redressements judiciaires y est en hausse (+11%). Les défaillances reculent de 2% dans le gros œuvre du bâtiment en dépit d'une hausse de 16 % enregistrée par la construction de maisons individuelles. Les activités d'installation d'équipements thermiques et de climatisation et de menuiserie métallique et serrurerie enregistrent toutes deux de fortes augmentations du nombre de défaillances : respectivement +55% et +33%. Les défaillances augmentent aussi dans les travaux publics (+12%) et la promotion immobilière (+21%).
Le commerce (-22,3%) affiche lui un recul rapide du nombre de procédures. La tendance est notamment très favorable pour le prêt-à-porter (-54%). Il est également sensible chez les garagistes (-18%) et les concessionnaires automobiles (-11%). En revanche, les défaillances augmentent en boucherie (+10%) et petites quincailleries (+36%).
Côté industrie agroalimentaire, les défaillances s'inscrivent en net recul (-34%). En revanche, elles repartent à la hausse dans l'industrie manufacturière (+5%). Elles augmentent ainsi de 60% dans l'imprimerie et de 25% en fabrication de structures métalliques.

Impacts divers dans les services
Le secteur des services aux entreprises enregistre un fort recul des défaillances (-21,8%). Une tendance portée par le conseil de gestion (-13%), l'organisation de salons professionnels (-30%) et les agences de publicité (-48%). Les agences de voyage, qui avaient été durement impactées à l'été 2020, enregistrent un très net recul des procédures (-48%). L'activité de nettoyage des bâtiments, en revanche, repasse dans le rouge (+21%). Les services aux particuliers (-25,5%) offrent des baisses très sensibles des défaillances. Une performance tirée par les activités de coiffeurs (-29%) et soins de beauté (-20%).
Les services informatiques et édition de logiciels (+5,5%) sont plus en difficulté. Ils affichent une augmentation du nombre de procédures dans de nombreuses activités, notamment la programmation informatique (+29%) et le conseil en systèmes et logiciels informatiques (+48%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Carte d'évolution des défaillances par région au 3ème trimestre 2021



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

La restauration a tenu le choc
C'est en hôtellerie-restauration que la baisse des défaillances est la plus forte (-46,1%). Dans le détail, le recul est de -29 % pour les hôtels, -43% pour la restauration à table, -51% en restauration rapide et -54% pour les débits de boissons.
Pour sa part, le secteur des transports et de la logistique enregistre une baisse limitée des défaillances (-2,1%), tirée par les taxis (-32%). En revanche, les procédures augmentent dans les transports routiers de fret interurbain (+39%) ou de proximité (+35%).
Enfin, le recul de 12,3% du nombre des procédures dans l'agriculture masque les tensions de l'élevage notamment de bovins, d'ovins et de caprins.

Le 'quoi qu'il en coûte' jusqu'à quand ?
« Le dernier trimestre 2021 sera déterminant pour de nombreuses entreprises, prévient Thierry Million. Elles devront se donner les moyens d'embrasser la croissance 2022 pour honorer les engagements d'emprunt et rappels de cotisations. Pour l'heure, la fin du 'quoi qu'il en coûte' n'a pas encore été sifflée. Car si les aides financières s'étiolent et si le dispositif d'activité partielle revient peu à peu à la normale, la bienveillance des organismes sociaux, elle, demeure. Le recouvrement forcé et les assignations ne sont donc pour l'instant pas d'actualité. Or, environ un tiers des procédures de défaillance sont ouvertes sur assignation. Cet 'accompagnement' public va finir par s'éteindre lui aussi et rééquilibrer les rapports concurrentiels. Il est encore temps de s'y préparer. En parallèle, les entreprises vont devoir composer avec l'amortissement des prêts garantis par l'État. Rappelons qu'elles sont 690 000 à avoir obtenu un PGE à la mi-septembre 2021, dont près des deux tiers ont été signés dès le début du dispositif. Le printemps 2022 s'annonce donc extrêmement tendu pour les entreprises qui ne seraient pas en mesure d'honorer les premières échéances. Peut-être seront-elles alors tentées de solliciter l'aide du tribunal pour restructurer le PGE dans le cadre d'une conciliation ou allonger la durée de remboursement avec un plan de sauvegarde ou de redressement. Les TPE et petites PME en difficulté pourraient aussi envisager de recourir à la procédure de traitement de sortie de crise (TSC) réservée aux entreprises fortement impactées par la crise sanitaire. Cette dernière, non encore décrétée, pourrait toutefois s'avérer difficile à mettre en œuvre pour des entreprises insuffisamment préparées. »

L.G.

A quand le retour à une vie normale ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Une nouvelle enquête publiée la semaine dernière par Ipsos dresse un tableau plutôt contrasté du retour à la normale après la pandémie de Covid-19.

Moins du quart des personnes interrogées dans 30 pays pensent qu'un retour à la normale est possible dans les six mois. En moyenne, environ le tiers des répondants estiment que les restrictions liées à la pandémie resteront en place pendant plus de 12 mois, et autour de 8 % des personnes interrogées pensent même que la vie ne reviendra « jamais » à la normale.

Le Japon et plusieurs pays européens, comme l'Italie et la France, font partie des plus pessimistes sur le sujet. Près de la moitié des Français (44 %) ont déclaré s'attendre à ce que l'impact des restrictions sur leur quotidien durent encore plus de 12 mois. L'Hexagone compte également l'une des plus fortes proportions de personnes qui pensent que les choses ne reviendront jamais comme avant (10 %), derrière le Japon (14 %) et la Hongrie (15 %).

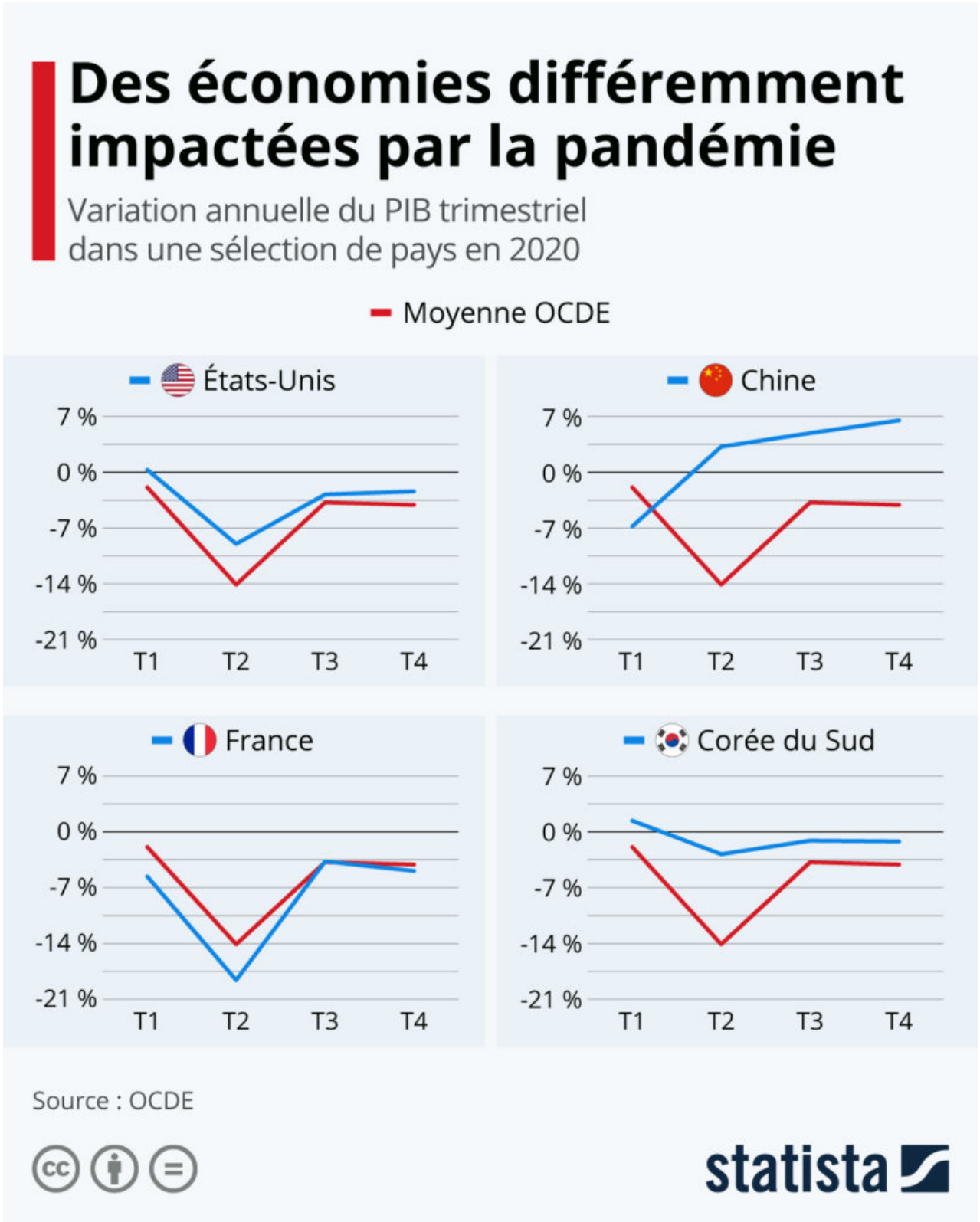
La Chine est sans trop de surprise l'un des pays les plus optimistes de l'enquête. Si seulement 17 % des Chinois interrogés ont déclaré que leur vie était déjà revenue à la normale, ils sont tout de même au total plus de la moitié à considérer que le Covid-19 ne sera plus qu'un mauvais souvenir à la fin de l'été. Les pays où les campagnes de vaccination sont les plus avancées, comme le Royaume-Uni ou les États-Unis, sont globalement mieux classés que la moyenne. 31 % des Américains et 25 % des Britanniques ont déclaré s'attendre à retrouver une vie pré-Covid-19 dans les six prochains mois ou que leur quotidien s'était déjà normalisé.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Des économies différemment impactées par la pandémie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Alors que la planète est aux prises avec la pandémie de Covid-19 depuis plus d'un an, tous les pays n'ont pas connu le même destin durant la traversée de cette crise. Si les gouvernements du monde entier ont opté pour des réponses et des stratégies sanitaires différentes face au virus (pour des résultats divers), la manière dont les économies nationales ont réagi en 2020 a elle aussi été très variable, comme le montre les données de l'OCDE.

La Chine, premier pays à affronter le Covid-19, a connu sa plus forte baisse du PIB trimestriel au premier trimestre 2020, lorsque son produit intérieur brut a diminué de près de 7 % par rapport à l'année précédente. Depuis lors, la puissance économique asiatique est l'un des rares pays à afficher un taux de croissance positif. La Corée du Sud, comme d'autres économies de la région Asie-Pacifique (Australie, Japon,...) représentent d'autres exemples de pays ayant réussi à contenir suffisamment l'épidémie à ses débuts et qui ont plutôt bien résisté sur le plan économique. Le PIB sud-coréen est ainsi resté relativement stable l'année dernière et son taux de croissance s'est maintenu bien au delà de la moyenne mondiale.

En revanche, la France, comme les États-Unis et plusieurs pays d'Europe (Royaume-Uni, Espagne,...) ont rencontré des difficultés tout au long de l'année 2020, non seulement sur le plan sanitaire, mais aussi sur le plan économique. La France a enregistré l'une des plus fortes baisses de PIB de toutes les économies développées au deuxième trimestre, mais a toutefois été en mesure de limiter la casse à la fin de l'année, avec un taux de croissance proche de la moyenne de l'OCDE. Bien que les États-Unis aient obtenu des résultats supérieurs à la moyenne tout au long de l'année, la comparaison avec leur plus grand rival économique, la Chine, donne de quoi relativiser cette performance.

De Tristan Gaudiaut pour Statista